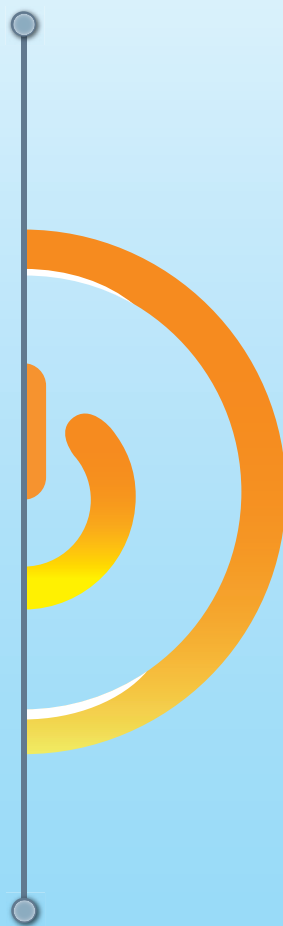


RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2011



MeRSEn

MERSEN

Rapport financier semestriel 2011

	page
1 Panorama du Groupe	3
2 Comptes consolidés	7
3 Annexes	17
4 Rapport des Commissaires aux comptes	49
5 Attestation du Responsable	51

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Lors de l'annonce des résultats 2010, le retour de la croissance et les très bonnes performances de l'année crédibilisaient le modèle économique de Mersen. Six mois plus tard, les résultats semestriels confirment la validité de notre stratégie et confortent notre capacité à atteindre, voire à dépasser nos objectifs.

Durant le premier semestre, si le Groupe a bénéficié d'un environnement macro-économique favorable, il a surtout profité de son positionnement stratégique sur des marchés liés aux enjeux du développement durable (énergies alternatives, transport ferroviaire et efficacité énergétique) et de sa présence accrue en Asie. Ces positions récemment acquises ont permis à Mersen d'enregistrer un chiffre d'affaires de 419 millions d'euros, en progression de 16 % à périmètre et changes constants ; progression que l'on retrouve sur tous les secteurs géographiques et sur l'ensemble de nos marchés.

L'énergie, en particulier le solaire, a encore été l'un des marchés les plus dynamiques du Groupe. Nos ventes dans l'industrie photovoltaïque ont progressé de l'ordre de 75 %⁽¹⁾, portées à la fois par une industrie chinoise en plein essor, des investissements majeurs dans la production de polysilicium et une poursuite des installations de panneaux solaires en Europe et ailleurs. Notre Groupe bénéficie à plein de tous ces catalyseurs : sa présence mondiale, en particulier grâce au renforcement récent de son dispositif industriel en Chine et en Corée, et ses produits innovants qui lui permettent de se démarquer de ses concurrents.

Nous continuons ainsi de nous renforcer chaque année dans les énergies alternatives qui représentent 19 % de notre chiffre d'affaires, soit dix points de plus qu'en 2008.

Nos résultats sont également très satisfaisants. La marge opérationnelle courante dépasse son niveau historique de 2008, pour s'établir à 12,9 %. Le résultat net double par rapport à l'an dernier pour s'établir à 33 millions d'euros, contre 17 millions d'euros au premier semestre 2010.

Ces très bons résultats illustrent notre capacité à transformer une croissance forte en une croissance rentable. Cette génération de résultats repose sur le développement continu de produits à forte valeur ajoutée au service de nos clients. Elle démontre également la pertinence de notre stratégie d'investissements ciblés dans des équipements industriels additionnels et modernes. Elle provient enfin d'une mobilisation forte des salariés du Groupe et de leur adhésion maintes fois renouvelée aux valeurs et à la stratégie de Mersen.

Nous nous approchons rapidement des objectifs fixés : 25 % de ventes dans les énergies alternatives, 50 % dans les marchés liés au développement durable et 30 % en Asie.

Renouveler sans cesse pour anticiper les besoins de demain et conserver l'avance technique que nous avons su développer sont les défis de demain que Mersen saura relever.

Luc Themelin
Président du Directoire



1

(1) En valeur historique

PANORAMA DES ACTIVITÉS

→ Systèmes et Matériaux Avancés

Les **Systèmes et Matériaux Avancés** ont réalisé au premier semestre 2011 un chiffre d'affaires de 189,4 millions d'euros, en hausse de 19,7 % à périmètre et changes constants par rapport au premier semestre 2010. En valeur historique, le chiffre d'affaires est en hausse de 25,7 %.

Les ventes pour le **marché du photovoltaïque** ont progressé fortement par rapport à 2010. Elles ont bénéficié, jusqu'en juin, d'importantes livraisons pour des équipements de première monte destinés à l'industrie solaire chinoise. Elles ont profité également d'un marché de rechange très dynamique.

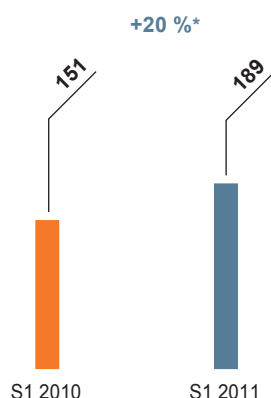
Le niveau élevé d'activité constaté sur les **industries de procédés** s'est confirmé et les ventes à destination de l'**électronique** ont été soutenues, en particulier en Asie.

L'activité a repris sensiblement au second trimestre sur le marché de la **chimie/pharmacie** en particulier en Chine et sur le marché du phosphorique. Les commandes sont bien orientées.

L'Ebitda s'élève à 42,6 millions d'euros soit 22,5 % du chiffre d'affaires. Il est en croissance de 50 % par rapport à 2010 bénéficiant de l'effet volume et d'un contexte de prix plus favorable.

Le résultat opérationnel courant atteint 30,2 millions d'euros, soit 15,9 % du chiffre d'affaires, en croissance de 82 % par rapport à 2010.

Chiffre d'affaires (en M€)



EBITDA (M€)	28,3	42,6
Marge EBITDA	18,8 %	22,5 %
RO courant (M€)	16,6	30,2
MO courante	11,0 %	15,9 %

→ Systèmes et Composants Électriques

Le chiffre d'affaires semestriel des **Systèmes et Composants Électriques** s'élève à 230 millions d'euros, en hausse de 16,5 % en valeurs historiques et de 12,6 % à périmètre et changes constants.

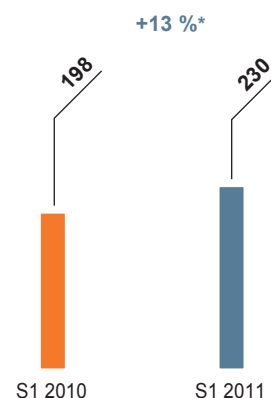
Les ventes sont toujours bien orientées sur l'ensemble des marchés (**énergie, transport, électronique et industrie de procédés**) et sur les trois grandes zones géographiques.

Sur le marché de l'énergie, les ventes en éolien profitent toujours du développement du marché de la rechange et l'activité de première monte est en croissance modérée. Les ventes en solaire restent très dynamiques en Amérique du Nord et en Asie tandis que les ventes dans certains pays européens, comme l'Italie, ralentissent par rapport au début de l'année.

L'Ebitda atteint 37,6 millions d'euros soit 16,4 % du chiffre d'affaires. Il est en hausse de 23 % en raison de la hausse du volume des ventes et de prix bien orientés qui permettent de compenser la hausse du coût des matières premières.

Le résultat opérationnel courant atteint 31,3 millions d'euros. La marge opérationnelle courante s'établit à 13,6 % du chiffre d'affaires, en hausse d'un point par rapport au premier semestre 2010 qui était déjà à un niveau élevé.

Chiffre d'affaires (en M€)



EBITDA (M€)	30,5	37,6
Marge EBITDA	15,5 %	16,4 %
RO courant (M€)	24,8	31,3
MO courante	12,6 %	13,6 %

(*) à périmètre et changes constants

RÉSULTATS

→ Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2011 s'élève à 419,4 millions d'euros. Il est en hausse de 20,5 % en valeurs historiques. La croissance s'élève à 15,7 % à périmètre et changes constants.

En Europe, les ventes ont atteint 158 millions d'euros, en croissance organique de 11,9 %.

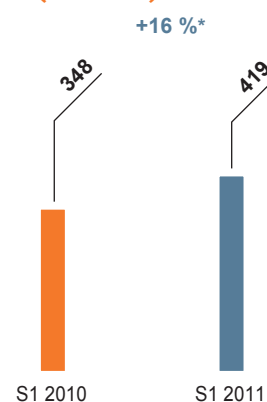
Cette hausse provient d'une activité très soutenue sur le marché du solaire et d'un niveau de ventes élevé sur les marchés traditionnels.

Sur la zone Amérique du Nord, le chiffre d'affaires s'est élevé à 134,1 millions d'euros en hausse de 23,6 % à périmètre et changes constants. Cette croissance provient d'un niveau de facturation élevé sur le marché du solaire, tant pour les équipements en graphite que pour les composants électriques. Les ventes à destination des industries de procédés et de l'électronique sont également très dynamiques.

En Asie, le chiffre d'affaires a atteint 103,6 millions d'euros en hausse de 18,2 % à périmètre et change constants. La croissance est soutenue, en particulier en Chine et en Corée où le Groupe bénéficie du dynamisme des marchés de l'électronique et du solaire et de la reprise de la Chimie. Ce dynamisme compense largement la non-réurrence d'une commande significative réalisée en 2010 dans le marché du dessalement de l'eau de mer pour un site australien.

Les ventes du semestre ont ainsi bénéficié de la demande soutenue des marchés industriels traditionnels et du positionnement du Groupe sur des marchés porteurs et sur des zones en fort développement. Les ventes dans les énergies alternatives représentent désormais 19 % du chiffre d'affaires contre seulement 15 % en 2010. Cette progression provient notamment du dynamisme du marché photovoltaïque.

Chiffre d'affaires (en M€)



EBITDA (M€)	51,9	73,1
Marge EBITDA	14,9 %	17,4 %
RO courant (M€)	34,4	54,2
MO courante	9,9 %	12,9 %

→ Ebitda et résultat opérationnel

L'Ebitda s'établit à 73,1 millions d'euros et représente 17,4 % du chiffre d'affaires. Il est en croissance de 41 % par rapport à l'année dernière du fait de l'accroissement du volume d'activité et d'un contexte de prix plus favorable.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 54,2 millions d'euros, représentant une marge opérationnelle courante de 12,9 % contre 9,9 % l'an dernier.

Le résultat opérationnel IFRS s'établit à 51,8 millions d'euros, après 2 millions d'euros de charges non courantes nettes et 0,4 million d'euros d'amortissements d'éléments incorporels liés aux acquisitions.

(*) à périmètre et changes constants

→ Résultat net

Les frais financiers de l'exercice s'élèvent à 4,8 millions d'euros, en légère diminution par rapport à l'an dernier.

Le taux d'imposition s'établit à 33,5 %.

Le résultat net des activités arrêtées s'élève à 1,6 millions d'euros. Il provient d'un complément de prix payé par l'acquéreur des activités automobiles, conditionné à une atteinte de résultat.

Le résultat net s'élève à 32,9 millions d'euros, contre 17,3 millions d'euros au premier semestre 2010.

→ Endettement

A fin juin 2011, l'endettement net s'élève à 228,8 millions d'euros, contre 220,1 fin 2010. Cette augmentation de 8,7 millions d'euros provient en grande partie de la dette d'acquisition des minoritaires de la société Mingrong Electrical Protection.

Le flux de trésorerie nette provenant des activités opérationnelles s'est élevé à 17,8 millions d'euros contre 30,4 millions d'euros l'an dernier. Il tient compte d'une hausse de 38,0 millions d'euros du besoin en fond de roulement (lié à la forte croissance de l'activité) et d'un flux d'impôts payés de 16,3 millions d'euros, en nette augmentation par rapport à l'année dernière du fait de la progression des résultats et de la consommation fin 2010 de l'ensemble des reports fiscaux déficitaires en Amérique du Nord.

Les flux d'investissements hors variation de périmètre s'élèvent à 18,4 millions d'euros contre 12,3 millions d'euros au premier semestre 2010. Le Groupe a poursuivi ses investissements de capacité dans les équipements de production et de parachèvement de graphite pour répondre aux besoins croissants de graphite liés notamment au développement du solaire.

Enfin l'effet de conversion sur la dette lié à l'appréciation de l'Euro a été favorable de 7,9 millions d'euros.

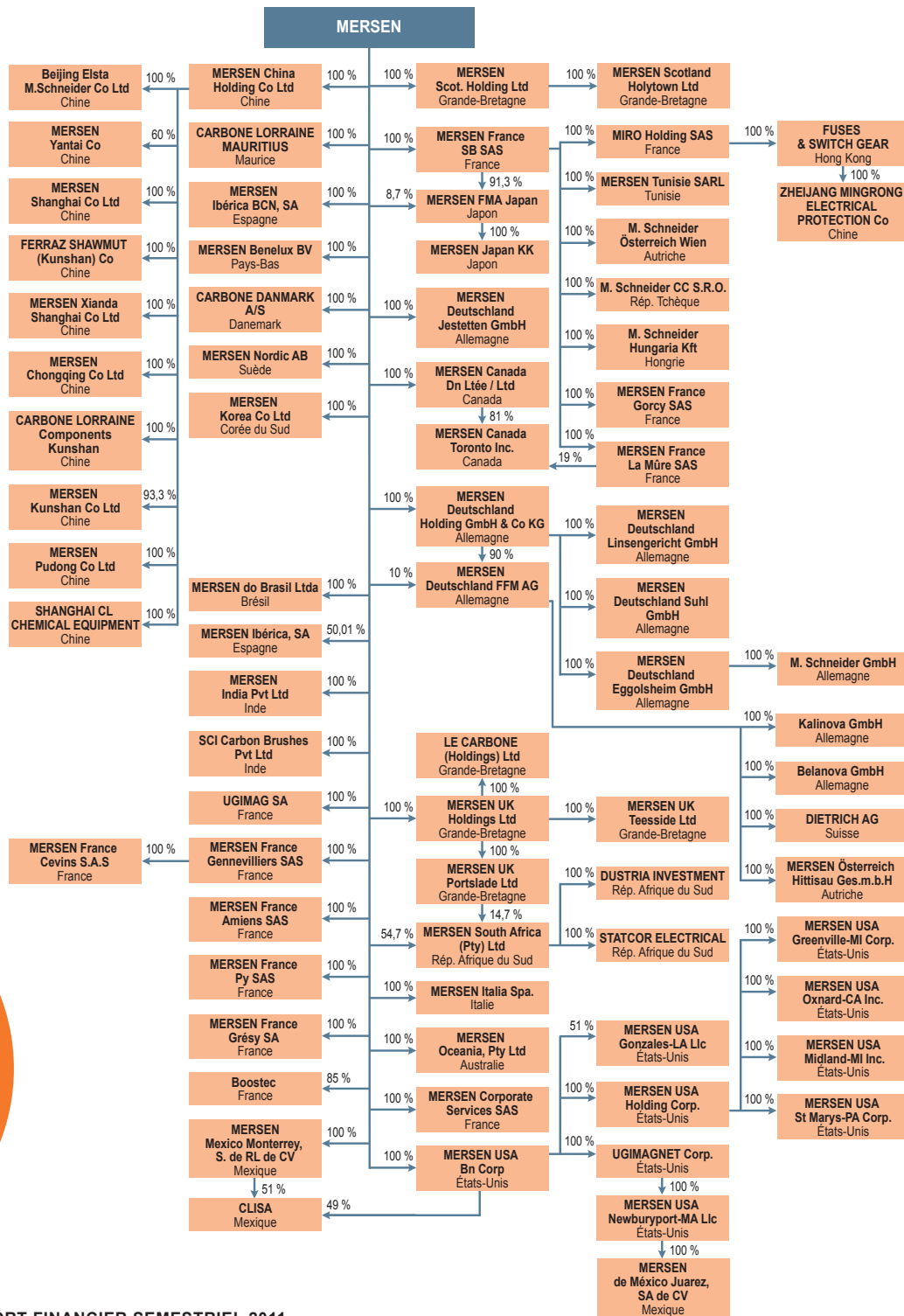
Le ratio d'endettement net sur Ebitda poursuit son amélioration et s'établit à 1,52 contre 1,86 fin 2010. Le ratio d'endettement net sur fonds propres s'élève à 0,47 contre 0,44 fin 2010.

PERSPECTIVES

L'activité de Mersen bénéficie du dynamisme de la plupart de ses marchés et du positionnement géographique sur lesquels le Groupe s'est orienté depuis quelques années. Compte tenu du dynamisme des ventes et des résultats du premier semestre, et tout en restant attentif à l'environnement macro-économique,

Mersen revoit ses objectifs de l'année 2011 à la hausse et prévoit désormais une croissance organique à deux chiffres de son chiffre d'affaires et une marge opérationnelle courante d'au moins 12 %.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2011



LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
1. MERSEN (France)	IG	100	100
2. MERSEN France Amiens S.A.S (France)	IG	100	100
3. MERSEN France Gennevilliers S.A.S (France)	IG	100	100
4. MERSEN France Py S.A.S (France)	IG	100	100
5. MERSEN Corporate Services S.A.S (France)	IG	100	100
6. MERSEN France SB S.A.S (France)	IG	100	100
- MERSEN France La Mûre S.A.S	IG	100	100
7. Miro Holding France (France)	IG	100	100
8. MERSEN France Gorcy S.A.S (France)	IG	100	100
9. Ugimag SA (France)	IG	100	100
10. MERSEN France Cevins S.A.S (France)	IG	100	100
11. MERSEN France Grésy S.A.S (France)	IG	100	100
12. Boostec (France)	IG	85	85
13. MERSEN Deutschland Holding GmbH & Co. KG (Allemagne)	IG	100	100
- MERSEN Deutschland FFM AG	IG	100	100
- Belanova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Kalinova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- MERSEN Deutschland Lisengericht GmbH	IG	100	100
- MERSEN Deutschland Suhl GmbH	IG	100	100
14. MERSEN Deutschland Eggolsheim GmbH (Allemagne)	IG	100	100
15. M.Schneider GmbH (Allemagne)	IG	100	100
16. MERSEN Deutschland Jestetten GmbH (Allemagne)	IG	100	100
17. Dietrich AG (Suisse)	IG	100	100
18. MERSEN Österreich Hittisau Ges.m.b.H. (Autriche)	IG	100	100
19. M.Schneider Österreich Wien GmbH (Autriche)	IG	100	100
20. MERSEN Ibérica S.A (Espagne)	IG	50	50
21. MERSEN Ibérica BCN S.A	IG	100	100
22. MERSEN UK Holdings Ltd.	IG	100	100
- MERSEN UK Portslade Ltd.	IG	100	100
- Le Carbone (Holdings) Ltd	IG	100	100
- MERSEN UK Teeside Ltd.	IG	100	100
23. MERSEN Scot. Holding Ltd. (GB)	IG	100	100
24. MERSEN Scotland Holytown Ltd. (GB)	IG	100	100
25. MERSEN Italia Spa. (Italie)	IG	100	100
26. MERSEN Benelux B.V (Pays-Bas)	IG	100	100
27. MERSEN Nordic AB (Suède)	IG	100	100
- Carbone Danmark A/S (Danemark)	IG	100	100
28. MERSEN Canada Dn Ltée / Ltd. (Canada)	IG	100	100

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
29. M.Schneider CZ S.R.O. (République Tchèque)	IG	100	100
30. M.Schneider Hungaria Kft (Hongrie)	IG	100	100
31. MERSEN Canada Toronto Inc.	IG	100	100
32. MERSEN USA Bn Corp. (USA)	IG	100	100
- MERSEN USA Gonzales-SA LLC	IG	51	51
- MERSEN USA Holding Corp.	IG	100	100
- Ugimagnet Corp.	IG	100	100
33. MERSEN USA St Marys-PA Corp.	IG	100	100
34. MERSEN USA Oxnard-CA Inc. (USA)	IG	100	100
35. MERSEN USA Midland-MI Inc.(USA)	IG	100	100
36. MERSEN USA Greenville-MI Corp. (USA)	IG	100	100
37. MERSEN USA Newburyport-MA LLC (USA)	IG	100	100
- MERSEN de México Juarez, S.A DE. C.V (Mexique)	IG	100	100
38. MERSEN México Monterrey, S de R.L. de C.V.	IG	100	100
- Carbone Lorraine Inmobiliaria SA	IG	100	100
39. MERSEN Oceania, Pty Ltd.	IG	100	100
40. MERSEN FMA Japan KK (Japon)	IG	100	100
41. MERSEN Japan KK	IG	100	100
42. MERSEN Korea Co. Ltd.	IG	100	100
43. MERSEN India Pvt. Ltd.	IG	100	100
44. SCI Carbon Brushes Pvt. Ltd.	IG	100	100
45. Carbone Lorraine Mauritius (Ile Maurice)	IG	100	100
46. MERSEN China holding Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
47. MERSEN Pudong Co Ltd (Chine)	IG	100	100
48. MERSEN Chongqing Co Ltd (Chine)	IG	100	100
49. Carbone Lorraine Components Kunshan Co Ltd (Chine)	IG	100	100
50. MERSEN Kunshan Co Ltd (Chine)	IG	93	93
51. Shanghai Carbone Lorraine Chemical Equipment Cy Ltd (Chine)	IG	100	100
52. MERSEN Xianda Shanghai Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
53. MERSEN Shanghai Co. Ltd	IG	100	100
- Ferraz Shawmut (Kunshan) Company	IG	100	100
54. Zhejiang Mingrong Electrical Protection Company	IG	100	100
55. MERSEN Yantai Co (Chine)	IG	60	60
56. Beijing Elsta M.Schneider Co Ltd (Chine)	IG	100	100
57. MERSEN South Africa PTY Ltd (Afrique du Sud)	IG	69	69
- Statcor Electrical	IG	69	69
- Dustria Investment	IG	69	69
58. MERSEN do Brasil Ltda. (Brésil)	IG	100	100
59. MERSEN Tunisie SARL (Tunisie)	IG	100	100
60. FUSES & SWITCHGEAR (Hong-kong)	IG	100	100

Toutes ces sociétés ont un exercice correspondant à l'année civile.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2010 et en 2011 sont les suivantes :

■ au cours de l'exercice 2010 :

- la société Lumpp absorbée par Mersen France Py est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2010,
- les sociétés Fuses & Switchgear (société mère de Mingrong), Zhejiang Mingrong Electrical Protection, Mersen Shanghai Co. Ltd et Ferraz Shawmut Kunshan sont entrées dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2010,
- la société Boostec, société française acquise en mars 2010, est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2010,
- les sociétés du groupe M. Schneider, acquises le 1^{er} mai 2010, sont entrées dans le périmètre de consolidation à cette date,

- la société Mersen France Grésy est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2010,
- la société chinoise Mersen Yantai Co créée le 1^{er} novembre 2010 est entrée dans le périmètre de consolidation à cette date.

L'établissement de comptes pro forma ne se justifie pas compte tenu du caractère non significatif de ces évolutions de périmètre.

■ au cours de l'exercice 2011 :

- la société chinoise Beijing Elsta M. Schneider Co. Ltd., dont le Groupe a acquis les minoritaires au 1^{er} semestre 2011, est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2011.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions d'euros)	Notes	30 juin 11	30 juin 10
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires consolidé	16	419,4	348,1
Coûts des produits vendus		(285,1)	(239,5)
Marge brute totale		134,3	108,6
Charges commerciales		(38,3)	(36,3)
Frais administratifs centraux et de recherche		(39,4)	(36,7)
Autres charges d'exploitation		(2,4)	(1,2)
Résultat opérationnel courant		54,2	34,4
Charges non courantes	15	(3,4)	(3,9)
Produits non courants	15	1,4	2,9
Amortissement des actifs incorporels réévalués		(0,4)	(0,4)
Résultat opérationnel	16/18	51,8	33,0
Coût du financement	19	(4,8)	(5,9)
Résultat financier		(4,8)	(5,9)
Résultat courant avant impôt		47,0	27,1
Impôts courants et différés	20	(15,7)	(8,7)
Résultat des activités poursuivies		31,3	18,4
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées	4	1,6	(1,1)
Résultat		32,9	17,3
Attribuable aux :			
- Actionnaires de Mersen		31,5	16,7
- Intérêts minoritaires		1,4	0,6
RESULTAT DE LA PERIODE		32,9	17,3
Résultat par action	21		
Résultat de base par action (en euros)		1,58	0,85
Résultat dilué par action (en euros)		1,52	0,82
Résultat par action des activités poursuivies	21		
Résultat de base par action (en euros)		1,50	0,91
Résultat dilué par action (en euros)		1,44	0,88

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(En millions d'euros)	Notes	30 juin 11	30 juin 10
RESULTAT DE LA PERIODE		32,9	17,3
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	19	1,0	(3,6)
Variation des postes du bilan liée au cours de change de fin de période		(18,4)	38,7
Impôt sur le résultat comptabilisé dans les capitaux propres	19	(0,4)	1,1
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(17,8)	36,2
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		15,1	53,5
Attribuable aux :			
- Actionnaires de Mersen		14,7	52,6
- Intérêts minoritaires		0,4	0,9
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES AU TITRE DE LA PERIODE		15,1	53,5

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

Actif

(En millions d'euros)	Note	30 juin 11	31 déc. 10
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations incorporelles			
- Goodwill	5	250,7	260,8
- Autres immobilisations incorporelles	7	39,1	37,1
Immobilisations corporelles			
- Terrains		26,8	29,5
- Constructions		48,5	51,1
- Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles	7	162,4	172,5
- Immobilisations en cours		34,2	34,1
Actifs financiers non courants			
- Titres de participation	8	5,3	6,2
- Autres actifs financiers	3/14	8,9	9,7
Actifs non courants d'impôts			
- Actifs d'impôts différés	20	23,0	25,5
- Actifs d'impôts exigibles non courants		1,5	1,1
TOTAL ACTIF NON COURANT		600,4	627,6
ACTIF COURANT			
- Stocks	9	176,6	168,0
- Clients et comptes rattachés	10	135,1	117,7
- Autres créances d'exploitation		24,4	17,8
- Actifs d'impôts exigibles courants		4,4	4,3
- Autres actifs courants			0,4
- Actifs financiers courants	14	6,0	4,6
- Dérivés courants	3	0,3	0,7
- Actifs financiers de placement	14	0,8	0,3
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	44,8	48,3
TOTAL ACTIF COURANT		392,4	362,1
TOTAL ACTIF		992,8	989,7

Passif

(En millions d'euros)	Note	30 juin 11	31 déc. 10
CAPITAUX PROPRES			
- Capital	11	39,9	39,9
- Réserves		446,5	432,2
- Résultat net de l'exercice		31,5	38,4
- Écarts de conversion		(47,1)	(29,7)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE MERSEN		470,8	480,8
- Intérêts minoritaires		8,9	12,9
CAPITAUX PROPRES		479,7	493,7
PASSIF NON COURANT			
- Provisions non courantes	12	0,5	0,5
- Avantages du personnel	13	36,6	36,7
- Passifs d'impôts différés	20	19,9	22,4
- Emprunt à long et moyen terme	14	248,4	227,1
- Dérivés non courants	3	0,8	1,5
TOTAL PASSIF NON COURANT		306,2	288,2
PASSIF COURANT			
- Fournisseurs et comptes rattachés		75,8	71,6
- Autres passifs d'exploitation		66,4	66,8
- Provisions courantes	12	5,7	4,1
- Passifs d'impôts exigibles courants		7,6	8,4
- Passifs divers dont dividendes	12	18,4	8,6
- Autres passifs financiers courants	14	16,3	35,0
- Dérivés courants	3	1,0	2,1
- Comptes courants financiers	14	0,9	4,3
- Concours bancaires courants	14	14,8	6,9
TOTAL PASSIF COURANT		206,9	207,8
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		992,8	989,7

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En millions d'euros)	Attribuables aux actionnaires de Mersen				Total	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion			
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2009	39,3	420,5	14,6	(53,8)	420,6	4,3	424,9
Résultat N-1		14,6	(14,6)		0,0		0,0
Résultat de la période			16,7		16,7	0,6	17,3
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		(2,5)			(2,5)		(2,5)
Écart de conversion				38,4	38,4	0,3	38,7
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	(2,5)	0,0	38,4	35,9	0,3	36,2
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	(2,5)	16,7	38,4	52,6	0,9	53,5
Dividendes non encore versés		(9,8)			(9,8)	(0,6)	(10,4)
Frais sur augmentation de capital		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Actions auto détenues		0,2			0,2		0,2
Autres éléments		1,2			1,2	4,2	5,4
SOLDE AU 30 JUIN 2010	39,3	424,0	16,7	(15,4)	464,6	8,8	473,4
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010	39,9	432,2	38,4	(29,7)	480,8	12,9	493,7
Résultat N-1		38,4	(38,4)		0,0		0,0
Résultat de la période			31,5		31,5	1,4	32,9
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture, nets d'impôts		0,6			0,6		0,6
Écart de conversion				(17,4)	(17,4)	(1,0)	(18,4)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	0,0	0,6	0,0	(17,4)	(16,8)	(1,0)	(17,8)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	0,0	0,6	31,5	(17,4)	14,7	0,4	15,1
Dividendes non encore versés		(15,0)			(15,0)	(0,3)	(15,3)
Augmentation de capital		0,1			0,1		0,1
Frais sur augmentation de Capital					0,0		0,0
Actions auto détenues		0,6			0,6		0,6
Autres éléments ^(a)		(10,4)			(10,4)	(4,1)	(14,5)
SOLDE AU 30 JUIN 2011	39,9	446,5	31,5	(47,1)	470,8	8,9	479,7

(a) Les autres éléments concernent principalement l'acquisition des intérêts minoritaires (49 %) de Zhejiang Mingrong Electrical Protection.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions d'euros)	30 juin 11	30 juin 10
Résultat avant impôts	47,0	27,1
Amortissements	18,9	17,5
Dotations (reprises) de provisions	2,2	0,2
Résultat financier	4,8	5,9
Plus ou moins-value de cession d'actifs	0,2	
Autres	(0,8)	(1,7)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR	72,3	49
Variation du besoin en fonds de roulement	(38,0)	(15,9)
Impôts sur le résultat payés	(16,3)	(1,9)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies	18,0	31,2
Flux de trésorerie opérationnels des activités arrêtées	(0,2)	(0,8)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	17,8	30,4
Activités d'investissements		
Immobilisations incorporelles	(0,3)	(0,1)
Immobilisations corporelles	(16,2)	(12,2)
Actifs financiers		(0,1)
Variation de périmètre	0,9	(14,3)
Autres variations des flux des activités d'investissement	(1,9)	0,1
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements poursuivies	(17,5)	(26,6)
Flux de trésorerie d'investissement des activités arrêtées	0,0	0,0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(17,5)	(26,6)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements	0,3	3,8
Flux de trésorerie exceptionnel (amende UE)		(14,6)
Augmentation de capital reçue et autres augmentations des capitaux propres	0,1	0,2
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(0,3)	(0,5)
Intérêts payés	(4,6)	(5,5)
Variation de l'endettement (note 14)	4,0	19,5
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(0,8)	13,7
Variation de trésorerie	(0,5)	2,9
Trésorerie à l'ouverture (note 14)	48,6	34,1
Trésorerie à la clôture (note 14)	45,6	42,2
Variation de périmètre	(0,4)	(2,7)
Incidence des variations monétaires	2,9	(2,5)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(0,5)	2,9

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES



Note n° 1	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	18
Note n° 2	PRINCIPES ET MÉTHODES	18
Note n° 3	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	26
Note n° 4	DIVISION « BALAIS POUR AUTOMOBILE ET ÉLECTROMÉNAGER » CÉDÉE	29
Note n° 5	GOODWILL	29
Note n° 6	TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS	30
Note n° 7	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	31
Note n° 8	TITRES DE PARTICIPATION	32
Note n° 9	STOCKS	32
Note n° 10	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	33
Note n° 11	CAPITAUX PROPRES	33
Note n° 12	PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET PASSIFS DIVERS	34
Note n° 13	AVANTAGES DU PERSONNEL	35
Note n° 14	ENDETTEMENT NET	36
Note n° 15	AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	39
Note n° 16	INFORMATION SECTORIELLE	39
Note n° 17	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	41
Note n° 18	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	41
Note n° 19	PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES	42
Note n° 20	IMPÔTS	43
Note n° 21	RÉSULTAT PAR ACTION	44
Note n° 22	DIVIDENDES	44
Note n° 23	CONTRATS DE LOCATION	44
Note n° 24	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES	45
Note n° 25	ENGAGEMENTS HORS BILAN	47
Note n° 26	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	48
Note n° 27	ARRÊTÉ DES COMPTES	48

Note n° 1 Déclaration de conformité

Conformément au Règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Mersen et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*).

Les nouvelles normes et interprétations non encore appliquées figurent en note W.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2011 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, disponibles à l'adresse web www.mersen.com

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2011 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne à cette date.

Note n° 2 Principes et méthodes

A - Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de la période est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la perte de contrôle.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intra-Groupe sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

L'activité du Groupe est peu soumise à la saisonnalité ; tant le chiffre d'affaires que les approvisionnements se répartissent linéairement sur l'année.

B - Présentation des états financiers

Le groupe Mersen présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers. »

B1 - État du résultat Global

Compte tenu de la pratique et de la nature de son activité le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par destination, qui consiste à classer les charges selon leur destination dans le coût des ventes, le

coût des activités commerciales, des activités administratives et de Recherche et Développement.

Le Groupe présente le résultat global en deux états comprenant un compte de résultat et un état séparé reprenant le résultat et les autres éléments du résultat global (comprehensive income).

B2 - État de situation financière

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

B3 - Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe établit le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS 7.

La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

B4 - Activités, actifs et passifs destinés à être cédés ou arrêtés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique et que ce groupe d'actifs représente une composante distincte de l'entité (ligne d'activité ou région géographique principale et distincte faisant l'objet d'un plan unique et coordonné pour s'en séparer ou une filiale acquise exclusivement en vue de la revente), on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette

comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les groupes d'actifs répondant à la définition d'une activité destinée à être cédée ou arrêtée, leur résultat est présenté en le distinguant des résultats des activités poursuivies et leurs flux de trésorerie sont présentés sur des lignes distinctes du tableau des flux de trésorerie.

C - Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période, le cours moyen constitue la valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, et sont présentés en réserve de conversion en capitaux propres. Cependant, si l'opération concerne une filiale qui n'est pas détenue à 100 %, alors une différence de change proportionnelle au pourcentage de détention est affectée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée et qu'il y a une perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat. Lorsque le Groupe cède une partie de sa participation dans une filiale qui comprend une activité à l'étranger tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou intégrée proportionnellement qui comprend une activité à l'étranger, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

À l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture, le tableau des flux de trésorerie est converti au cours moyen, excepté lorsque celui-ci n'est pas approprié.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et comprennent :

- l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs ;
- la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les *goodwill* et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

D - Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion ».

E - Couverture

La comptabilisation et l'évaluation des opérations de couverture sont définies par les normes IAS 32 et 39.

E1 - Couverture de change / matière

Un dérivé de change est éligible à la comptabilité de couverture dès lors que la documentation de la relation de couverture a été mise en place à l'origine et que la démonstration de son efficacité tout au long de sa vie a été réalisée.

Une couverture permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes ; elle permet également de se prémunir contre les variations de valeurs de flux de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise, par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ; les variations de juste valeur de ces instruments sont ensuite enregistrées en résultat opérationnel (dans les rubriques « coûts des produits vendus » pour les couvertures matières et « autres charges d'exploitation » pour les couvertures de change) et compensent au fur et à mesure la variation de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts. La valeur temps des couvertures est enregistrée en résultat opérationnel dans les « autres charges d'exploitation » ;
- les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement en résultat.

E2 - Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- la part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat en coût de la dette ;

- la part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un *swap* permettant de fixer une dette à taux variable),
 - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un *swap* permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

F - Immobilisations incorporelles

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciations d'actifs » et IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement les *goodwill*.

Les autres immobilisations incorporelles (relation clients, technologie) ayant une durée de vie finie sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée.

F1 - Goodwill

En application de la norme IFRS 3 révisée, lors d'un regroupement d'entreprises, le Groupe évalue le *goodwill* comme la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, moins le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le Groupe choisit, transaction par transaction, d'évaluer, à la date d'acquisition, toute participation ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise comptabilisé.

Pour les acquisitions réalisées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 1^{er} janvier 2010 :

Le *goodwill* représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part du Groupe dans les montants comptabilisés (généralement à la juste valeur) au titre des actifs, passifs et passifs éventuels.

Les *goodwill* sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe au 30 juin 2011 sont au nombre de quatre :

- Applications Électriques ;
- Protection Électrique ;

- Hautes Températures ;
- Équipements Anticorrosion.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du Plan Stratégique de l'UGT considérée ;
- déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (*Weighted Averaged Cost of Capital* - WACC -) du secteur ;
- comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie (voir note n°6).

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de *goodwill* constatées sont irréversibles.

F2 - Brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur le mode linéaire sur la période de protection juridique.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

F3 - Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
- que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable ;
- et la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.

Les frais de Recherche et les frais de Développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

F4 - Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les immobilisations incorporelles incluent également la technologie, les marques et les relations clientèles valorisées lors de l'acquisition de sociétés en application de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles, autres que les *goodwill*, dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative ont été les suivantes sur les acquisitions réalisées :

- marques dont la durée d'utilité est finie jusqu'à 30 ans
- brevets et technologies jusqu'à 30 ans
- relation Clients jusqu'à 30 ans

Pour établir si la durée de vie d'un actif incorporel est finie ou indéfinie, le Groupe étudie les facteurs externes et internes liés à l'actif selon les critères de la norme.

G - Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, à l'exception des terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux IFRS.

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'actifs qualifiés sont incorporés dans le coût de cet actif.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

À ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- construction : 20 à 50 ans ;
- agencements et installations : 10 à 15 ans ;
- matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- matériels de transport : 3 à 5 ans.

Ces durées d'amortissement, ainsi que les valeurs résiduelles, sont revues et sont modifiées à chaque fin de période annuelle ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

Les subventions d'investissement sont constatées à l'origine en diminution de la valeur brute de l'immobilisation.

H - Contrats de location

Suivant la norme IAS 17, un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Quand les critères ne sont pas respectés, il s'agit d'un contrat de location simple dont les charges résultant de ces contrats sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

Les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées au bilan du Groupe à la fois comme une immobilisation corporelle et comme une obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Le contrat de location financement est comptabilisé pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux. Au commencement du contrat de location, l'actif et le passif correspondant aux paiements futurs au titre de la location sont portés au bilan pour les mêmes montants.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

L'actif immobilisé est amorti sur la durée de vie retenue par le Groupe pour les immobilisations de même nature. Si le Groupe n'a pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est totalement amorti sur la plus courte durée entre celle du contrat de location et la durée d'utilité.

Le remboursement d'une partie du capital de la dette s'effectue conformément au tableau de remboursement de la dette figurant au contrat de location-financement.

I - Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors *goodwill*) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et

de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Mersen.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des « comparables » et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

J - Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers : présentation » et IFRS 7 « informations à fournir ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs financiers de trading, les dépôts de garantie versés, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Lors de leur évaluation initiale, tous les actifs et passifs financiers, qui ne sont pas à la juste valeur, sont évalués à leur juste valeur tenant compte des coûts de transaction.

Pour leur évaluation ultérieure, les prêts et créances sont constatés au coût amorti.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Excepté lorsqu'ils font l'objet d'une couverture de juste valeur (§E2), les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). À titre d'exemple, les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégré période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les actifs courants comprennent les créances liées à l'exploitation valorisées au coût amorti et dépréciées lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

J1 - Titres de participation

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont des actifs financiers non courants classés dans la catégorie « disponibles à la vente ». Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Dans les rares cas où la juste valeur ne peut être obtenue, ceux-ci sont évalués au coût.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation (difficultés financières, chute des performances et absence de perspectives

de développement, situation économique locale...), les pertes de valeur significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

Ces pertes de valeur sont irréversibles et ne sont pas reprises.

L'activité principale des filiales non consolidées est la distribution des productions des sociétés consolidées.

Les filiales qui, considérées seules et agrégées, sont immatérielles, ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Une société est intégrée dans le périmètre de consolidation, lorsque deux des quatre indicateurs ci-après sont atteints deux années de suite :

- **Capitaux propres** : la différence entre la valeur des titres et la situation nette est supérieure à 1 % des capitaux propres du Groupe de l'année précédente ;
- **Endettement** : le montant de l'endettement externe est supérieur à 5 millions d'euros ;
- **Ventes externes** : le chiffre d'affaires de la Société diminué des ventes du Groupe réalisées avec cette société est supérieur à 1 % du chiffre d'affaires du Groupe de l'année précédente ;
- **Résultat net** : le résultat net est supérieur en valeur absolue à 0,5 million d'euros.

La matérialité des filiales non consolidées est reconsidérée à chaque arrêté.

J2 - Autres actifs financiers non courants

Il s'agit de créances non liées à l'exploitation : conformément à IAS 39, elles sont constatées au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

K - Capital

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

L - Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources, représentatives d'avantages économiques futurs, au bénéfice de ce tiers.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra

supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce ou d'un début d'exécution et d'un plan détaillé, avant la date de clôture.

Lorsque la Société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

M - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

N - Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Accessoirement, au travers de quelques filiales, le Groupe réalise des « contrats de construction ». Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus, sauf s'ils constituent un actif lié à l'activité future du contrat.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante (autres revenus, produits financiers) ou en déduction des frais de même nature (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

O - Avantages du personnel

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- tables de mortalité ;
- dates de départ à la retraite ;
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel ;
- taux de rendement des actifs de couverture ;
- taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ; et
- des changements d'hypothèses actuarielles.

La norme IAS 19 estime que sur le long terme les écarts actuariels peuvent se compenser et a, de ce fait, prévu une méthode dite du « corridor » pour la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe a opté pour cette méthode :

- les écarts actuariels cumulés non comptabilisés qui se situent à l'extérieur d'un corridor de plus ou moins 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime ou de l'obligation, sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime ;
- les écarts à l'intérieur de ce corridor de 10 % ne sont pas comptabilisés ;
- les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés comprennent à la fois la part cumulée des 10 % à l'intérieur du corridor, ainsi que la part à l'extérieur du corridor qui n'a pas été comptabilisée à la date de clôture ; conformément à la norme IAS 19 ils sont indiqués en annexe.

O1 - Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont comptabilisés selon les règles suivantes :

- au bilan :
 - le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de :
 - la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,

- diminuée de la juste valeur, à la date de clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- majorée des profits actuariels (ou minorée des pertes actuarielles) non comptabilisés en raison de la règle présentée ci-dessus,
- diminuée du coût des services passés non encore comptabilisé, et des paiements ;
- au compte de résultat :
le montant comptabilisé en charges ou en produits (le « coût net périodique relatif aux avantages du personnel ») est le montant total net des éléments suivants :
 - coût des services rendus au cours de l'exercice (ou les droits acquis au cours de l'exercice),
 - coût financier (aussi appelé « effet de l'actualisation »),
 - rendement attendu des actifs du régime : ce rendement attendu est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements des actifs du plan sur toute la durée de vie de l'obligation correspondante (long terme),
 - écarts actuariels : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
 - coût des services passés : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
 - pertes (profits) de toute réduction ou liquidation de régime.

O2 - Comptabilisation du coût des services passés non reconnus

Les avantages passés non reconnus sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata de la durée de vie de l'obligation correspondante.

P - Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la Société. Cette rubrique est destinée à comptabiliser l'incidence d'événements majeurs de nature à fausser la performance opérationnelle et n'incluent aucune charge opérationnelle et récurrente.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession exceptionnelle et significative : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeur des titres de participation, des prêts, de goodwill, d'actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses de réorganisation et de restructuration.

Q - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et des parts des minoritaires.

Les subventions d'exploitation sont présentées en diminution des coûts auxquels la subvention se rattache.

R - Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seraient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilantielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et passifs.

S – Information sectorielle

La norme IFRS 8 sur l'information sectorielle définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance ; et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le « reporting » interne mis à la disposition du « Principal Décideur Opérationnel », le Directoire, ainsi qu'au Conseil de Surveillance, correspond à l'organisation managériale du groupe Mersen qui est basée sur une segmentation par type d'activité selon les deux secteurs suivants :

Systèmes et Matériaux Avancés : équipements en graphite et autres matériaux performants dédiés aux environnements industriels extrêmes.

Systèmes et Composants Électriques : systèmes et composants contribuant à la performance et à la protection des équipements électriques.

En application d'IFRS 8, le Groupe identifie et présente donc ses secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au Directoire.

T - Résultat par action

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble et pour le résultat des activités poursuivies.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

U - Avantages sur capitaux propres au profit du personnel

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'actions et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

V - Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêt des comptes. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêt des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables du Groupe

Mersen peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments

d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les notes n° 2-F1, 2-I et la note n° 6 sont relatives aux tests de dépréciation des *goodwill* et autres actifs immobilisés. La Direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évaluation future de l'activité des unités concernées et compte tenu du taux d'actualisation.

Les notes n° 12 et 13 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Mersen. Dans la détermination de ces provisions, Le Groupe a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.

La note n° 20 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France et en Allemagne sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisés selon des méthodologies constantes et formalisées.

W - Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations seront en vigueur pour l'exercice ouvert après le 1^{er} janvier 2011 et n'ont pas, été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés. Aucun de ces textes ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe, à l'exception d'IFRS 9 : Instruments financiers, qui est applicable obligatoirement pour les états financiers consolidés 2013 du Groupe, et pourrait modifier la classification et l'évaluation des actifs financiers. Le Groupe ne prévoit pas d'adopter cette norme par anticipation et les impacts éventuels n'ont pas été déterminés.

Note n° 3 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de liquidité ;
- risque de taux ;
- risque matières ;
- risque de change ;
- risque crédit.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques.

Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

La gestion du capital est présentée en note n° 11.

Risque de Liquidité

La politique du Groupe est toujours d'anticiper le renouvellement des lignes de crédit. Mersen dispose de lignes de crédit ou d'emprunts confirmés pour un total de 377 millions d'euros ayant une maturité moyenne de 2,5 ans et utilisés à 65 % à fin juin 2011.

Mersen dispose de cinq contrats significatifs de financement :

- un crédit de 350 millions de dollars US mis en place en juillet 2008 d'une maturité de 5 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie étrangère concernée constaté au moment des tirages plus une marge fixe ;

- un crédit de 500 millions RMB mis en place en septembre 2010, syndiqué auprès d'un pool bancaire international, d'une maturité initiale de 3 ans et disposant d'une option d'extension de 1 an sous réserve de l'accord des banques et destiné à financer les activités du groupe Mersen en Chine. Le taux d'intérêt payé est le PBOC sans marge ;
- un crédit bilatéral de 50 millions RMB mis en place en février 2011, d'une maturité de 3 ans et disposant d'une option d'extension de 1 an sous réserve de l'accord de la banque et destiné à financer les activités de Mersen Chongqing en Chine. Le taux d'intérêt payé est le PBOC sans marge constaté au moment des tirages ;
- une émission obligataire de 40 millions d'euros sous la forme d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) finalisée en novembre 2007 remboursable par tiers de 2012 à 2014, soit d'une durée moyenne de 6 ans (à l'origine). Le taux d'intérêt payé est le taux Euribor 3 mois plus une marge fixe. Cette marge est négative du fait de la vente des bons ;
- un placement privé de 85 millions de dollars US négocié en mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 millions de dollars US d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 millions de dollars US d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes.

Ventilation par échéance des lignes de crédit et emprunts confirmés

(En millions d'euros)	Montant	Utilisation au 30 juin 2011	Taux d'utilisation au 30 juin 2011	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Crédit syndiqué Groupe	242,2	120,1	50 %	0,0	242,2	0,0
Crédits confirmés Chine	58,9	49,8	85 %	0,0	58,9	0,0
Placements privés américains	23,9	23,9	100 %	9,2	14,7	0,0
Obsaars	39,7	39,7	100 %	0,0	39,7	0,0
Crédits confirmés UK	7,3	7,3	100 %	4,1	1,2	2,0
Autres	4,8	4,8	100 %	0,3	4,5	0,0
TOTAL	376,8	245,6	65 %	Échéance moyenne (année) = 2,5		

Ventilation par échéance des flux de trésorerie sur les tirages des lignes de crédit et emprunts confirmés

(En millions d'euros)	Utilisation au 30 juin 2011	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			1-6 mois	6-12 mois	Supérieur à 1 an
TIRAGES					
Crédit syndiqué Groupe	120,0	120,2	120,2		
Crédits confirmés Chine	49,8	56,8	1,6	1,6	53,6
Placements privés américains tranche A	12,8	13,9	0,4	6,8	6,8
Placements privés américains tranche B	11,1	12,8	0,4	3,1	9,4
Obsaars	39,7	42,2	0,5	0,5	41,2
Crédits confirmés UK	7,3	8,4	2,2	2,2	4,1
Autres	4,8	5,3	0,1	0,1	5,1
TOTAL	245,6	259,7	125,3	14,3	120,1

Risque de Taux

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est validée par le Directoire du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière de Mersen et consiste en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt.

Au mois de mai 2003, le Groupe a mis en place plusieurs *swaps* de taux d'un montant nominal global de 85 millions de dollars US pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés américains. Ces *swaps* ont été revendus en avril 2009, repassant ainsi cette dette à taux fixe.

Mersen Scotland Holytown disposait lors de son acquisition par Mersen d'un *swap* de taux d'un montant nominal de 4 millions de livres sterling, mis en place le 15 janvier 2008 afin de fixer les intérêts sur une partie de sa dette confirmée moyen terme. Dans ce *swap*, la Société reçoit les intérêts dus au prêteur et

paye 5,38 %. L'amortissement et la durée du *swap* sont adossés à la dette. Au 30 juin 2011, le nominal s'élève à 3,1 millions de livres sterling.

Au mois de juin 2009, le Groupe a mis en place un *swap* de taux d'un montant global de 39 millions d'euros pour fixer les intérêts dus sur les Obsaars. Dans ce *swap*, la Société reçoit les intérêts dus aux prêteurs et paye 2,815 % pour une durée et un amortissement équivalents aux Obsaars.

Fin 2009, les taux d'intérêts étant jugés historiquement bas, Mersen a souhaité fixer une partie du coût de sa dette. Ainsi, au mois de décembre 2009, le Groupe a mis en place deux *swaps* de taux de montants nominaux de 30 millions de dollars US et 20 millions de livres sterling afin de fixer les intérêts sur une partie de sa dette confirmée moyen terme. Dans ces *swaps*, la Société reçoit les intérêts dus au prêteur et paye 1,175 % pour le *swap* libellé en dollars US et 1,58 % pour le *swap* en livres sterling.

(En millions d'euros)	Montant (en €)	Taux reçu	Taux payé	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Swap EUR	39,0	Libor EUR 3 mois - marge	2,815 %	0,0	39,0	0,0
Swap USD	20,8	Libor USD 1 mois + marge	1,175 %	20,8	0,0	0,0
Swap GBP	22,2	Libor GBP 1 mois + marge	1,58 %	22,2	0,0	0,0
Swap GBP	3,4	Libor GBP 1 mois + marge	5,38 %	0,3	1,2	1,9

(En millions d'euros)	MTM ^(a)	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
SWAP					
Actif	0,0	1,7	0,7	1,0	0,0
Passif	(1,4)	(4,2)	(1,6)	(2,2)	(0,4)

(a) Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Risque Matières

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre, l'argent et le zinc. Le cuivre et l'argent sont les deux métaux représentant des montants d'achats significatifs (de l'ordre de 27 millions d'euros) pour le groupe Mersen. Différentes techniques de couverture comme des indexations sur les prix d'achats, des indexations des prix de vente ou des couvertures bancaires peuvent être appliquées.

Impacts des couvertures matières

(En millions d'euros)	Impact Bilan 2011	Impact Résultat 2011
Cuivre	0,3	0,2
Argent	0,0	0,0

Risque de change

Évolution du cours des principales devises du Groupe

	JPY	USD	KRW	GBP	RMB
Cours moyen du 1/01/2010 au 30/06/2010 ^(a)	121,49	1,3268	1 534,27	0,8700	9,0678
Cours de clôture au 31/12/2010 ^(b)	108,65	1,3362	1 499,06	0,8608	8,8220
Cours moyen du 1/01/2011 au 30/06/2011 ^(a)	114,91	1,4046	1 544,56	0,8680	9,1755
Cours de clôture au 30/06/2011 ^(b)	116,25	1,4453	1 543,19	0,9026	9,3416

(a) Cours utilisés pour convertir le tableau des flux de trésorerie et le compte de résultats.

(b) Cours utilisés pour convertir le bilan.

La politique de gestion du risque de change est validée par le Directoire du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction Financière.

Elle consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter-sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir les risques de change dès la prise de commande ou de couvrir un budget annuel. Le principal risque de change concerne les flux intra-Groupe.

En matière d'emprunts, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de les souscrire en monnaie locale. En ce qui concerne la maison mère, les emprunts en devises étrangères sont adossés à des prêts dans les mêmes devises à ses filiales.

À des fins de consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de la période concernée, et leur bilan au taux de change de fin de période. L'effet de ces conversions

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières est validée par le Directoire du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction Financière et la Direction des Achats de Mersen et consiste en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme ou d'achat de tunnels à prime nulle.

Environ 90 % des risques de prix sur le cuivre et des risques de prix sur l'argent peuvent être couverts par couvertures bancaires.

À fin juin 2011, en ce qui concerne les quantités 2011, environ 50 % des tonnages couvrables en cuivre ont été couverts (environ 65 % pour les quantités du seul second semestre 2011). En ce qui concerne l'argent, le groupe Mersen n'a pas souhaité couvrir jusqu'à présent tout ou partie des quantités 2011.

peut être significatif. Le principal impact concerne l'effet de la variation du cours du dollar américain sur les fonds propres et sur la dette du Groupe.

Le résultat opérationnel courant du Groupe est exposé aux fluctuations de change principalement par effet de conversion des résultats des sociétés dont la monnaie locale est différente de l'euro. L'exposition principale est sur le dollar US. Une baisse du dollar US de 10 % par rapport à la moyenne constatée de janvier à juin 2011 aurait eu un impact de conversion défavorable de -2,8 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant semestriel du Groupe. A l'inverse, cette baisse du dollar US de 10 % par rapport à la moyenne constatée de janvier à juin 2011 aurait eu un impact de conversion favorable de -4,0 millions d'euros sur la dette nette du Groupe au 30 juin 2011.

Sauf cas particuliers, les couvertures sont centralisées au niveau de la maison mère. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies. La valorisation des couvertures est détaillée ci-après.

Comptabilisation à fin juin 2011 des opérations de change

MTM ^(a) (exprimé en millions d'euros)		30 juin 11
Mark-to-market des couvertures de change	Capitaux propres	(0,3)
	Autres éléments financiers du RO	(0,1)

(a) Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Flux de trésorerie futurs sur les opérations de change comptabilisées à fin juin 2011

CHANGE (en millions d'euros)	MTM	Flux de trésorerie attendus
Actif	0,1	0,1
Passif	(0,5)	(0,5)

Les couvertures de change sont ajustées aux sous-jacents et il n'y a donc pas de décalage entre leurs maturités.

Risque crédit

Le Groupe a mis en place en 2003 un programme d'assurance crédit commercial COFACE couvrant ses principales sociétés américaines, et françaises pour les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. En fonction des clients,

les couvertures peuvent varier entre 0 et 90 % des créances facturées.

En 2009, ce programme a été étendu à l'Allemagne, au Royaume-Uni et en Chine (clients domestiques).

Des avenants de délégation aux contrats couvrant les créances françaises cédées en 2009 ont été signés au profit de l'agent d'affacturage.

Note n° 4 Division « balais pour automobile et électroménager » cédée

Le Groupe a finalisé le 1^{er} mai 2009 la cession de sa Division « balais et porte-balais pour automobile et électroménager ».

Le résultat net après impôts au 30 juin 2011 des activités cédées ou arrêtées IFRS 5 est de 1,6 million d'euros. Il concerne la

comptabilisation d'un paiement complémentaire de prix de cession conditionné à la clause de performance incluse dans le contrat de cession.

Note n° 5 Goodwill

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 10
Valeur nette comptable début de période	260,8	231,3
Acquisitions	1,1	23,3
Autres mouvements	(1,9)	(4,1)
Écarts de conversion	(9,3)	10,3
Valeur nette comptable fin de période	250,7	260,8
Valeur brute fin de période	250,7	260,8
Cumul pertes de valeur fin de période	0,0	0,0

Le détail par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	31 déc. 10	Mouvements 2011			30 juin 11
	Valeur nette	Acquisition	Autres Mouvements	Écart de conversion	Valeur nette
Équipements anticorrosion	69,1			(3,6)	65,5
Hautes températures	91,5		(0,9)	(1,5)	89,1
Applications Électriques	12,9			(0,2)	12,7
Protection Électrique	87,3	1,1	(1,0)	(4,0)	83,4
TOTAL	260,8	1,1	(1,9)	(9,3)	250,7

Les acquisitions concernent le *goodwill* de M.Schneider China.

Les autres mouvements concernent pour l'essentiel l'affectation des prix d'acquisition de M.Schneider et de Boostec.

Note n° 6 Test de perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés à l'occasion de la clôture 2010.

En application de la norme IAS 36, les tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2011 et des projections pour les 4 exercices suivants ;
- taux d'actualisation après impôt de 8 % sur l'ensemble des UGT. Il n'existe en effet pas d'éléments significatifs permettant de différencier un taux d'actualisation par UGT ;
- taux de croissance à l'infini de 3,5 % pour l'UGT Équipements Anticorrosion, de 2 % pour l'UGT Applications Électriques et de 3 % pour les UGT Protection Électrique et Hautes Températures ;
- un taux d'impôt normatif de 34 %.

Le taux d'actualisation retenu est un taux après impôt, l'application d'un taux avant impôt est sans incidence sur les calculs de valeurs d'utilité des UGT.

Un test de sensibilité a été effectué en dégradant dans le premier cas le taux de croissance à l'infini de 1 point, et dans le deuxième cas en augmentant le taux d'actualisation après impôts de 1 point par rapport à l'hypothèse retenue, ceci dans chacune des UGT. Les tests de sensibilité n'ont pas remis en cause les résultats obtenus.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. Toutefois, les éventuels aléas liés à l'environnement économique apportent un risque d'incertitude dans l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie utilisées dans les valorisations obtenues.

Un calcul de sensibilité au taux d'actualisation a été réalisé tel que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable. Les taux d'actualisation obtenus ont été :

- environ 18 % pour l'UGT Applications Électriques ;
- environ 20 % pour l'UGT Protection Électrique ;
- environ 13 % pour l'UGT Équipements Anticorrosion ; et
- environ 16 % pour l'UGT Hautes Températures.

Au 30 juin 2011, le Groupe n'a pas relevé d'indice de perte de valeur de nature à remettre en cause les résultats obtenus à la clôture du 31 décembre 2010. Les tests seront réalisés pour la clôture 2011.

Note n° 7 Immobilisations corporelles et incorporelles

(En millions d'euros)	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Matériel, installations techniques et autres immobilisations	Autres	Total Immobilisations corporelles
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2010	31,0	32,1	47,8	146,2	37,6	263,7
Acquisitions	0,4		0,1	6,3	6,0	12,4
Mises hors service et sorties		(4,6)	(0,3)	(0,3)		(5,2)
Amortissements	(0,5)		2,3	(19,3)		(17,0)
Écarts de conversion	1,0	1,1	5,5	16,7	3,9	27,2
Variation de périmètre	0,1			3,8	0,3	4,1
Autres mouvements	3,6	0,2	(4,3)	16,7	(12,0)	0,6
Valeur nette comptable au 30 juin 2010	35,6	28,8	51,1	170,1	35,8	285,8
Valeur brute au 30 juin 2010	59,0	29,4	97,5	422,8	35,8	585,5
Cumul des amortissements au 30 juin 2010	(23,4)	(0,6)	(46,4)	(252,7)		(299,7)
Cumul des pertes de valeur au 30 juin 2010						0,0
Valeur nette comptable au 31 décembre 2010	37,1	29,5	51,1	172,5	34,1	287,2
Valeur brute au 31 décembre 2010	61,9	30,1	98,6	434,5	34,1	597,3
Cumul des amortissements au 31 décembre 2010	(24,8)	(0,6)	(47,5)	(262,0)		(310,1)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2010						0,0
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2011	37,1	29,5	51,1	172,5	34,1	287,2
Acquisitions	0,4		1,2	4,0	11,2	16,4
Mises hors service et sorties		(1,2)	(0,9)	(0,3)	(0,1)	(2,5)
Amortissements	(1,1)	(0,1)	(5,4)	(12,3)		(17,8)
Écarts de conversion	(0,6)	(0,5)	(2,2)	(7,0)	(1,7)	(11,4)
Variation de périmètre						0,0
Autres mouvements	3,3	(0,9)	4,7	5,5	(9,3)	0,0
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2011	39,1	26,8	48,5	162,4	34,2	271,9
VALEUR BRUTE AU 30 JUIN 2011	65,8	27,5	98,5	428,5	34,2	588,7
CUMUL DES AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2011	(26,7)	(0,7)	(50,0)	(266,1)		(316,8)
CUMUL DES PERTES DE VALEUR AU 30 JUIN 2011						0,0

Concernant les autres mouvements des immobilisations incorporelles, l'augmentation de 3,3 millions d'euros correspond pour l'essentiel à l'allocation définitive du prix d'acquisition de Boostec (0,8 million d'euros relatifs à la technologie) et de M.Schneider (1,2 million d'euros relatifs aux relations clientèle).

Les dépenses pour la recherche (ou pour la phase de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Concernant les frais de développement, une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) est comptabilisée si, et seulement si, le Groupe peut démontrer que ces développements remplissent les critères de la norme.

Au 30 juin 2011, le Groupe n'a pas identifié de frais de développement sur la période qui remplissent ces critères.

Note n° 8 Titres de participation

En fin d'exercice, les participations non consolidées détenues par les sociétés intégrées représentent :

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 10
Valeur brute comptable	14,3	15,2
Pertes de valeur	(9,0)	(9,0)
VALEUR NETTE COMPTABLE	5,3	6,2

La diminution des titres de participation concerne uniquement l'entrée en consolidation de M.Schneider China.

Les pertes de valeur comptabilisées sur les titres de participation au 30 juin 2011 concernent essentiellement la Turquie, l'Argentine, Singapour et la Grèce.

Les principales participations sont les suivantes :

(En millions d'euros)			
Raison sociale	% détenu	Valeur brute	Valeur nette comptable
Fusetech	50 %	1,3	1,3
Mersen Sanayi Urünleri (Turquie)	100 %	5,0	1,0
Mersen Argentina	100 %	3,7	0,8
Mersen Maroc SARL	100 %	0,7	0,7
Nortroll	34 %	0,8	0,5
Mersen Russia	100 %	0,3	0,3
Mersen Chile Ltd	100 %	0,2	0,2
GMI	25 %	0,2	0,2
Carbone Lorraine Singapore holding pte ltd	100 %	1,1	0,1
Mersen Hellas SA	100 %	0,6	0,0
Autres participations		0,4	0,2
TOTAL		14,3	5,3

Note n° 9 Stocks

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 10
Matières premières et autres approvisionnements	86,8	75,3
Produits en cours de production	68,8	62,0
Produits finis	31,5	41,2
Valeur comptable des stocks	187,1	178,5
Pertes de valeur	(10,5)	(10,5)
VALEUR NETTE COMPTABLE DES STOCKS	176,6	168,0

Les stocks nets ont augmenté de 8,6 millions d'euros au 30 juin 2011 dont 0,6 million d'euros sont dus à des effets de périmètre, (5,7) millions d'euros sont liés aux effets du change ; à

périmètre et taux de change constants, les stocks sont en hausse de 13,7 millions d'euros (8,0 %).

Note n° 10 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 10
Créances clients brutes	138,6	120,9
Dépréciation	(3,5)	(3,2)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	135,1	117,7

Les clients nets ont augmenté de 17,4 millions d'euros au 30 juin 2011 dont 0,4 million d'euros sont dus à des effets de périmètre, (4,2) millions d'euros sont dus à des effets de change ; à périmètre

et taux de change constants, les clients sont en hausse de 21,2 millions d'euros (18,0 %).

Les mouvements concernant les dépréciations sur les créances clients sont les suivants :

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 10
Dépréciation au 1 ^{er} janvier	(3,2)	(3,1)
Dotation/ reprise annuelle	(0,3)	(0,1)
DÉPRÉCIATION AU 30 JUIN	(3,5)	(3,2)

Les provisions sur créances sont considérées client par client par chacune des entités en fonction des procédures en cours.

Note n° 11 Capitaux propres

Composition du Capital Social

En nombre d'actions (sauf mention contraire)	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2011	19 942 777
Augmentation de capital (en millions d'euros)	0,0
Nombre d'actions au 30 juin 2011	19 962 941
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	19 962 941
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (en euros)	2
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	25 890

Gestion du capital

Au 30 juin 2011, le capital de Mersen est de 39 925 882 euros divisé en 19 962 941 actions de 2 euros de nominal chacune. Le nombre de droits de vote est de 19 937 051, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote. Il n'existe pas de droits de vote doubles.

A notre connaissance, la répartition du capital était la suivante au 31 décembre 2010 :

■ Institutionnels français :	39,6 %
■ Institutionnels autres pays :	42,1 %
■ Actionnaires individuels :	16,9 %
■ Actionnaires salariés :	1,3 %
■ Auto-détention :	0,1 %

Durant le premier semestre, le Fonds Stratégique d'Investissement a augmenté sa part dans le capital de Mersen dont elle déclarait, en mai 2011, détenir 15 % avec la Caisse des dépôts et consignations (contre 10,42 % au 31 décembre 2010).

Au 30 juin 2011, 25 890 actions, soit 0,13 % du capital, sont détenues dans le cadre d'un contrat de liquidités approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et confié à Exane en tant que prestataire de service indépendant.

Au 30 juin 2011, les salariés du Groupe possèdent 246 770 actions, soit 1,24 % du capital auxquelles s'ajoutent 577 613 options de souscription qui représentent, si elles étaient totalement levées, 2,89 % du capital actuel et 249 588 actions gratuites représentant 1,25 % du capital actuel dont l'acquisition définitive est conditionnée à une durée de présence dans le Groupe et, le cas échéant, à des conditions de performance.

La politique du Groupe en matière de plan d'attribution d'options de souscription ou d'actions gratuites est de fidéliser et de motiver certains managers tout en assurant une convergence d'intérêt entre ses actionnaires et ses managers.

Les plans d'options mis en œuvre par le Groupe sont ainsi basés sur un prix d'exercice déterminé sans décote, la levée d'options étant soumise à des conditions d'exercice liées aux résultats futurs du Groupe.

Les plans d'actions gratuites mis en œuvre par le Groupe sont également soumis à des conditions de performance lorsqu'ils concernent des mandataires sociaux ou des salariés qui peuvent, par leur fonction, contribuer de manière significative à la performance du Groupe. Ils ne sont en revanche soumis qu'à des conditions de présence lorsqu'ils concernent des jeunes managers que le Groupe souhaite fidéliser.

Au cours du premier semestre 2011, en vertu de la délégation globale donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 mai 2011, le Directoire a décidé le 27 mai de faire usage de l'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2011 en attribuant gratuitement un montant global de 200 000 actions de la société selon deux plans d'attribution gratuite d'actions : un premier représentant 60 000 actions de la société attribuées à 103 cadres du Groupe, avec conditions de présence uniquement ; un second représentant 140 000 actions de la société attribuées aux membres du Directoire et à 36 directeurs du Groupe, avec conditions de présence et

conditions de performance assises sur la marge d'Ebitda sur chiffre d'affaires atteinte en 2012 (le cas échéant 2013) ou son évolution entre 2010 et 2012 (le cas échéant 2013) par rapport à un panel de sociétés comparables.

L'assemblée générale de la Société du 19 mai 2011, dans sa quatrième résolution, a décidé d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions nouvelles de la Société de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire. En date du 19 mai 2011, le Directoire a arrêté le prix des actions nouvelles à 35,93 euros. Par décision en date du 7 juillet 2011, le Directoire a pris acte qu'à l'issue de la période d'option, 13 953 960 droits ont été réinvestis en actions nouvelles de la Société et a décidé de procéder à l'émission de 294 894 actions nouvelles de 2 euros de nominal chacune.

Le Groupe n'a pas eu jusqu'à présent de démarche de rachat d'actions car il réserve sa trésorerie à sa politique d'acquisitions ciblées.

Au cours du premier semestre, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Au titre des paiements fondés sur des actions, les plans postérieurs au 7 novembre 2002, ont été évalués conformément à IFRS 2.

Note n° 12 Provisions, passifs éventuels et passifs divers

(En millions d'euros)	30 juin 11		31 déc. 10	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
- provision pour restructuration	0,4	3,2	0,4	0,5
- provision pour litiges		0,1		0,2
- autres provisions	0,1	2,4	0,1	3,4
TOTAL	0,5	5,7	0,5	4,1

Les provisions s'élèvent à 6,2 millions d'euros au 30 juin 2011 (4,6 millions d'euros à fin décembre 2010) et recouvrent essentiellement :

- une provision liée à la réorganisation du site M.Schneider Allemagne ; et
- une provision constituée en 2010 pour dépollution consécutive à des procédés et produits utilisés par un site industriel avant que celui-ci n'intègre le Groupe.

Certains clients opt-out de la class-action US soldée en 2009 ont intenté une action au Royaume-Uni devant le CAT (Competition Administrative Tribunal). Le Groupe considérant cette action non fondée, aucune provision n'est constatée à ce titre.

En février 2011, le groupe Deutsche Bahn a diligencé, avec d'autres sociétés ferroviaires européennes, une action à l'encontre des sociétés Morgan, SGL, Schunk et Mersen au Royaume Uni

devant le CAT (Competition Administrative Tribunal). Dans le cadre de cette nouvelle procédure, les plaignants tenteraient d'obtenir réparation devant le CAT d'un prétendu préjudice subi à la suite des faits sanctionnés en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. Le Groupe a déposé des conclusions visant à rejeter l'assignation. A ce jour, le Groupe ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour estimer le risque lié à cette action ; aucune provision n'est donc constatée à ce titre.

Les passifs divers (18,4 millions d'euros au 30 juin 2011) comprennent principalement les dividendes non encore versés aux actionnaires à hauteur de 15 millions d'euros et des dettes sur immobilisations corporelles.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié à fin juin 2011.

Note n° 13 Avantages du personnel

Les principaux plans de retraite du groupe Mersen constituent des régimes à prestations définies et sont situés aux États-Unis (35 % des engagements), au Royaume-Uni (22 % des engagements), en France (16 % des engagements) et en Allemagne (11 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués, au 31 décembre 2010, avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19. Les engagements, les actifs de couverture et la charge au 30 juin 2011 ont été calculés en projetant l'évaluation du 31 décembre 2010.

Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

2010	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
France	4,50 %	3,80 %/4,20 %	2,0 %	2,0 %
Allemagne	4,50 %	Non applicable	2,5 %	2,0 %
États-Unis	5,40 %	7,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	5,50 %	5,40 %	4,0 %	3,25 %

Rapprochement entre les actifs et les passifs comptabilisés

	30 juin 11	31 déc. 10
Dette actuarielle (engagement)	111,6	114,6
Valeur des actifs de couverture	(58,2)	(59,5)
Écarts actuariels non comptabilisés	(14,7)	(16,3)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(2,7)	(2,7)
PROVISION AVANT LIMITATION DES ACTIFS	36,0	36,1
Réserve de gestion du surplus	0,6	0,6
PROVISION APRÈS LIMITATION DES ACTIFS	36,6	36,7

Engagements nets du Groupe au 30 juin 2011 par zone géographique

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 30 juin 11
Dette actuarielle (engagement)	18,2	12,7	39,1	24,1	17,5	111,6
Valeur des actifs de couverture	(0,4)		(24,2)	(24,7)	(8,9)	(58,2)
Écarts actuariels non comptabilisés	(1,6)	(0,4)	(8,2)	(0,3)	(4,2)	(14,7)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(2,4)		(0,2)	(0,1)		(2,7)
Réserve de gestion du surplus				0,6		0,6
Montant net comptabilisé	13,8	12,3	6,5	(0,4)	4,4	36,6

Évolution des engagements du Groupe

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2010	17,9	12,8	40,9	24,7	18,3	114,6
Montants versés	(0,5)	(0,4)	(0,8)	(0,2)	(0,4)	(2,3)
Charges comptabilisées	0,8	0,3	2,1	0,8	0,8	4,8
Écart de change			(3,1)	(1,2)	(0,9)	(5,2)
Gains et pertes actuariels						0,0
Autres mouvements					(0,3)	(0,3)
30 JUIN 2011	18,2	12,7	39,1	24,1	17,5	111,6

Évolution des actifs de régime

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2010	0,4		24,8	25,3	9,0	59,5
Rendement des actifs			1,0	0,7	0,2	1,9
Contribution employeur	0,1	0,4	0,2		0,2	0,9
Contribution employés						0,0
Paiement des prestations	(0,1)	(0,4)			(0,1)	(0,6)
Écart de change			(1,8)	(1,3)	(0,4)	(3,5)
Autres mouvements						0,0
30 JUIN 2011	0,4	0,0	24,2	24,7	8,9	58,2

Les actifs de régime du Royaume-Uni représentent 42 % du total des actifs de régime du Groupe et comprennent 53 % d'actions et 42 % d'obligations d'État.

Les actifs de régime des États-Unis représentent 42 % du total des actifs de régime du Groupe et sont composés à 49 % d'actions et à 46 % d'obligations.

La charge comptabilisée au 30 juin 2011 au titre de ces dispositifs est de 3,7 millions d'euros contre 3,4 millions d'euros en 2010 et se décompose ainsi :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 30 juin 11	Total 30 juin 10
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,4		1,1	0,1	0,4	2,0	2,1
Charge d'intérêt	0,4	0,3	1,1	0,6	0,4	2,8	2,6
Rendement attendu des actifs de couverture			(1,0)	(0,7)	(0,2)	(1,9)	(1,8)
Amortissement des pertes ou gains actuariels			0,5		0,2	0,7	0,4
Impact de la limitation des actifs	0,1					0,1	
Autres mouvements						0,0	0,1
TOTAL DE LA CHARGE DE L'EXERCICE	0,9	0,3	1,7	0,0	0,8	3,7	3,4

Note n° 14 Endettement net

Structure de l'endettement net total au 30 juin 2011

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 2010
Emprunts à long terme et moyen terme	248,4	227,1
Passifs financiers courants	16,3	35,0
Comptes courants financiers	0,9	4,3
Concours bancaires courants	14,8	6,9
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	280,4	273,3
<i>Dont utilisation des lignes confirmées</i>	245,6	248,3
Actifs financiers courants	(6,0)	(4,6)
Actifs financiers de placement	(0,8)	(0,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(44,8)	(48,3)
Trésorerie	(45,6)	(48,6)
ENDETTEMENT NET TOTAL	228,8	220,1

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2011 à 228,8 millions d'euros, contre 220,1 millions d'euros fin 2010.

Sur les 280,4 millions d'euros d'endettement brut total, 245,6 millions d'euros proviennent d'utilisation de crédits et emprunts confirmés, le solde étant principalement lié à l'utilisation de lignes non confirmées (découverts bancaires ou autres lignes).

Rapprochement entre les variations de l'endettement net au bilan et le tableau des flux de trésorerie

(En millions d'euros)	30 juin 11	30 juin 10
Endettement N-1 (31 décembre)	220,1	214,9
Flux exploitation courante après impôts	(0,2)	(19,3)
Flux des restructurations	0,6	0,4
Flux nets des variations de périmètre	(0,9)	14,3
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités poursuivies	(0,5)	(4,6)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités cédées ou arrêtées	0,2	0,8
Flux de trésorerie exceptionnel (Amende UE)		14,3
Augmentation de capital reçue	(0,1)	(0,2)
Dividendes versés	0,3	0,5
Intérêts payés	4,6	5,5
Écart de conversion et divers	(7,7)	22,7
Variation de périmètre	15,1	1,0
Autres variations	(3,2)	0,6
ENDETTEMENT FIN JUIN N	228,8	255,8

Covenants financiers au 30 juin 2011

Au titre de ses différents emprunts confirmés Groupe et Chine, Mersen doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américains) peuvent obliger Mersen à

rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Mersen doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

Covenants ^(a) financiers (comptes consolidés)

(En millions d'euros)	Endettement net / Ebitda	Endettement net / fonds propres	Ebitda / intérêts nets
Ratios des covenants			
Crédit syndiqué Groupe	< 3,35	< 1,3	-
Placement privé américain	< 3,35	< 1,3	> 3
OBSAAR	-	< 1,35	-
Crédit syndiqué Chine		< 1,35	
Ratios constatés au 30 juin 2011			
Crédit syndiqué Groupe	1,52	0,47	-
Placement privé américain	1,52	0,47	16,32
OBSAAR		0,49	
Crédit syndiqué Chine		0,47	
Ratios constatés au 31 décembre 2010			
Crédit syndiqué Groupe	1,86	0,44	-
Placement privé américain	1,86	0,44	12,24
OBSAAR		0,45	
Crédit syndiqué Chine		0,44	

(a) Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le seul calcul du ratio « endettement net/ Ebitda », l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'Ebitda ou excédent brut d'exploitation est par convention l'Ebitda constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 30 juin 2011.

Ventilation par devise des tirages sur lignes de crédit et emprunts confirmés à long et moyen terme y compris la part à court terme au 30 juin 2011

Les créances et dettes liées à l'exploitation ont toutes une durée inférieure à un an ; la ventilation des dettes financières par échéance est donnée ci-dessous.

(En millions d'euros)	Total	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts en USD	51,6	9,2	42,4	0,0
Emprunts en EUR	88,5	0,3	88,2	0,0
Emprunts en GBP	55,7	4,2	49,5	2,0
Emprunts en RMB	49,8	0,0	49,8	0,0
TOTAL	245,6	13,7	229,9	2,0
Amortissement coût d'émission au TEG ^(a)	-0,8			
Valorisation dérivés taux	0,8			
TOTAL	245,6			

(a) Taux effectif global.

Sur les 229,9 millions d'euros dont l'échéance est comprise entre 1 et 5 ans, 16,7 millions d'euros ont une maturité supérieure à 3 ans au 30 juin 2011.

Répartition de l'endettement net total au 30 juin 2011

(En devises)	%	(En taux)	%
EUR	31,9	Fixe	47,8
USD	27,1	Variable	52,2
RMB	20,2		
GBP	21,6		
Autres ^(a)	-0,8		

(a) Excédent financier net sur autres devises.

(En millions d'euros)	Total	Dont échéance < 5 ans	Dont échéance > 5 ans
Dettes financières	280,4	278,4	2,0
Actifs financiers	(51,6)	(51,6)	0,0
Position nette avant gestion	228,8	226,8	2,0
Dettes à taux fixe	109,3	107,3	2,0
Position nette après gestion	119,5	119,5	0,0

À endettement et change constant par rapport au 30 juin 2011 et tenant compte des *swaps* en portefeuille, une augmentation de 100 points de base des taux variables augmenterait les charges financières annuelles de 1,7 million d'euros environ.

Note n° 15 Autres charges et produits non courants

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	30 juin 11	30 juin 10
Transferts / restructurations	(2,9)	(0,6)
Cessions immobilières		2,9
Sinistres et arrêt four		(1,0)
Résultats antérieurs des entités nouvellement consolidées et frais d'acquisition	(0,2)	(1,2)
Autres	1,1	(1,1)
TOTAL	(2,0)	(1,0)

Au 30 juin 2011, les charges et produits non courants s'établissent à (2,0) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel les coûts de réorganisation du site industriel M.Schneider Allemagne et les charges liées aux acquisitions (résultats antérieurs et frais d'acquisition). Les « autres » charges et produits non courants tenaient compte principalement de la vente de l'activité de produits de luminaires pour saunas en Allemagne et de la fermeture de la filiale tchèque.

Au 30 juin 2010, les charges et produits non courants s'établissaient à (1,0) million d'euros et incluaient pour l'essentiel les coûts de réorganisation de sites industriels en SMA et les charges liées aux acquisitions (résultats antérieurs et frais d'acquisition). Les cessions immobilières concernaient le Brésil et la France (Évreux). Les « autres » charges non courantes tiennent compte principalement des dépenses liées au sinistre du four de Gennevilliers ainsi que de l'arrêt des fours identiques dans le Groupe ; ainsi que les dépenses liées au projet d'identité « Mersen ».

Note n° 16 Information sectorielle

Résultat opérationnel

(En millions d'euros)	Systèmes et Matériaux Avancés(SMA)		Systèmes et Composants Electriques (SCE)		Total des activités poursuivies		
	30 juin 11	30 juin 10	30 juin 11	30 juin 10	30 juin 11	30 juin 10	
Chiffre d'affaires							
Ventes externes	189,4	150,7	230,0	197,4	419,4	348,1	
Répartition du chiffre d'affaires	45,2 %	43,3 %	54,8 %	56,7 %	100,0 %	100,0 %	
Résultat opérationnel courant sectoriel	30,2	16,6	31,3	24,8	61,5	41,4	
Marge opérationnelle courante sectorielle*	15,9 %	11,0 %	13,6 %	12,6 %	14,7 %	11,9 %	
Charges et produits non courants sectoriels	(0,8)	0,3	(1,9)	(0,2)	(2,7)	0,1	
Amortissement des actifs incorporels réévalués	(0,3)	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(0,4)	(0,4)	
Résultat opérationnel sectoriel	29,1	16,6	29,3	24,5	58,4	41,1	
Marge opérationnelle sectorielle*	15,4 %	11,0 %	12,7 %	12,4 %			
Marge EBITDA ⁽¹⁾	22,5 %	18,8 %	16,4 %	15,5 %			
					Dépenses non allouées courantes	(7,3)	(7,0)
					Dépenses non allouées non courantes	0,7	(1,1)
					Résultat opérationnel des activités poursuivies	51,8	33,0
					Marge opérationnelle des activités poursuivies	12,3 %	9,5 %
					Résultat financier	(4,8)	(5,9)
					Impôts courants et différés	(15,7)	(8,7)
					Résultat net des activités poursuivies	31,3	18,4

* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel / ventes externes sectorielles.

(1) L'EBITDA du Groupe correspond au solde «résultat opérationnel courant sectoriel» auquel s'ajoute la dotation aux amortissements sectoriels

Les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité notable.

Répartition des amortissements constatés par secteur

(En millions d'euros)	30 juin 11				30 juin 10			
	SMA	SCE	Non alloué	Total	SMA	SCE	Non alloué	Total
TOTAL	(12,4)	(6,4)	(0,1)	(18,9)	(11,7)	(5,7)	(0,1)	(17,5)

Actifs sectoriels

(En millions d'euros)	SMA	SCE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	Total au 30 juin 11
Immobilisations nettes (hors participations)	385,7	184,9	570,6		570,6
Valeur d'exploitation nette	88,3	88,3	176,6		176,6
Clients et acomptes reçus	87,9	100,0	187,9	(52,8)	135,1
Autres créances d'exploitation	20,7	12,3	33	(8,6)	24,4
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	582,6	385,5	968,1	(61,4)	906,7
Titres de participation					5,3
Actifs d'impôts différés					23
Actifs d'impôts exigibles non courants					1,5
Actifs d'impôts exigibles courants					4,4
Actifs financiers courants					6,0
Dérivés courants					0,3
Actifs financiers de placement					0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie					44,8
TOTAL DES ACTIFS NON ALLOUÉS					86,1
TOTAL					992,8

Passifs sectoriels

(En millions d'euros)	SMA	SCE	TOTAL	Opérations intra-groupe éliminées	Total au 30 juin 11
Fournisseurs et acomptes payés	66,0	62,6	128,6	(52,8)	75,8
Autres passifs d'exploitation et passifs divers	51,2	42,2	93,4	(8,6)	84,8
Provisions non courantes et courantes	0,4	5,8	6,2		6,2
Avantages du personnel	11,5	25,1	36,6		36,6
TOTAL DES PASSIFS SECTORIELS	129,1	135,7	264,8	(61,4)	203,4
Passifs d'impôts différés					19,9
Emprunt à long et moyen terme					248,4
Dérivés non courants					0,8
Passifs d'impôts exigibles courants					7,6
Autres passifs financiers courants					16,3
Dérivés courants					1,0
Comptes courants financiers					0,9
Concours bancaires courants					14,8
TOTAL DES PASSIFS NON ALLOUÉS					309,7
TOTAL					513,1

Note n° 17 Charges de personnel et effectifs

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élèvent à 123,1 millions d'euros en 2011 contre 112,0 millions d'euros en 2010.

À périmètre et changes constants, les frais de personnel augmentent de 7 %.

Effectif fin de période des sociétés consolidées (activités poursuivies) par zone géographique

Zone géographique	30 juin 11	%	30 juin 10	%
France	1 534	22 %	1 434	22 %
Europe hors France (+ Tunisie)	1 319	19 %	1 067	17 %
Amérique du Nord (+ Mexique)	2 064	29 %	1 784	28 %
Asie	1 957	27 %	1 944	29 %
Reste du monde	226	3 %	228	4 %
TOTAL	7 100	100 %	6 457	100 %

À périmètre constant, l'effectif fin de période augmente de 365 personnes.

Note n° 18 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel détaillé en charges et produits par nature est présenté ci-dessous :

(En millions d'euros)	30 juin 11	30 juin 10
Chiffre d'affaires produits	405,9	336,8
Chiffre d'affaires négoce	13,5	11,3
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	419,4	348,1
Autres revenus	4,8	3,3
Coûts des produits négoce	(9,5)	(7,9)
Coûts des matières premières et composants	(113,6)	(89,8)
Charges sur autres revenus	(0,3)	(1,3)
Coûts de fabrication	(71,0)	(58,2)
Salaires	(119,7)	(109,3)
Intéressement et participation	(3,4)	(2,7)
Autres charges	(31,4)	(30,2)
Éléments financiers du résultat opérationnel	(2,0)	(1,5)
Amortissements	(18,9)	(17,5)
Provisions	(2,8)	
Pertes de valeur		
Résultat de cession d'immobilisations	0,2	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	51,8	33,0

Note n° 19 Produits financiers et charges financières

(En millions d'euros)	30 juin 11	30 juin 10
Amortissement Frais émission emprunt	(0,2)	(0,2)
Intérêts payés sur la dette	(4,3)	(5,4)
Charges financières CT		
Commission sur dette	(0,3)	(0,3)
Quote part non efficace des couvertures de taux		
Produits d'intérêts sur dépôts bancaires		0,0
Résultat Financier	(4,8)	(5,9)

Le résultat financier ci-dessus inclut les éléments suivants qui résultent d'actifs et passifs qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

Total produits d'intérêts sur les actifs financiers	(4,8)	(5,9)
Total produits d'intérêts sur les passifs financiers	0,0	0,0
Résultat Financier	(4,8)	(5,9)

Comptabilisés directement en capitaux propres	30 juin 11	30 juin 10
(En millions d'euros)		
Var. de juste valeur des instruments de couverture de change	0,6	(1,7)
Var. de juste valeur des instruments de couverture de taux	0,7	(1,9)
Var. de juste valeur des instruments de couverture de matières	(0,3)	
Impôts sur les variations comptabilisées en capitaux propres	(0,4)	1,1
Résultat Financier comptabilisé directement en capitaux propres, net d'impôt	0,6	(2,5)

Note n° 20 Impôts

Dans le Groupe, il existe :

- un groupe d'intégration fiscale en France ;
- un groupe d'intégration fiscale aux États-Unis ;
- deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne.

Le taux d'impôt des activités poursuivies du Groupe est de 33 % au 30 juin 2011 contre 32 % à fin décembre 2010.

Explication de la charge d'impôt

(En millions d'euros)	30 juin 11
RÉSULTAT NET	32,9
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	(15,7)
TOTAL CHARGES (PRODUITS) D'IMPÔTS	(15,7)
RÉSULTAT TAXABLE	48,6
Taux d'impôt courant en France	34,4 %
(Charge) produit d'impôt théorique (résultat taxable x taux d'impôt courant en France)	(16,7)
Différence taux d'impôt France/ juridictions étrangères	0,6
Opérations imposées à taux réduit	(0,4)
Différences permanentes	0,3
Effet de la limitation des impôts différés actifs	(0,5)
Autres	1,0
(CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ	(15,7)

Les montants d'actifs et de passifs d'impôts différés présentés au bilan sont les suivants :

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 10
Actifs d'impôt différé	23,0	25,5
Passifs d'impôt différé	(19,9)	(22,4)
Position nette	3,1	3,1

L'évolution des impôts différés à fin juin 2011 est détaillée ci-dessous :

(En millions d'euros*)	31 déc. 10	Résultat	Autres	Ecart de conversion	30 juin 11
Provisions pour avantages du personnel	8,2			(0,2)	8,0
Amortissement des immobilisations	(20,7)	(0,7)	0,5	1,5	(19,4)
Provisions réglementées	(3,4)	(0,1)			(3,5)
Incidence des déficits	24,2	(1,3)	0,4	(0,1)	23,2
Pertes de valeur	0,2	0,1			0,3
Autres	(5,4)	1,6	(1,7)		(5,5)
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN – POSITION NETTE	3,1	(0,4)	(0,8)	1,2	3,1

* (- passif /+ actif).

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité ; les principaux pays concernés sont la France, l'Allemagne et les États-Unis.

Note n° 21 Résultat par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action est présenté ci-dessous :

Activités poursuivies et activités cédées	30 juin 11	30 juin 10
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	31,5	16,7
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	19 937 051	19 610 748
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	827 201	662 469
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	20 764 252	20 273 217
Résultat de base par action (euros)	1,58	0,85
Résultat dilué par action (euros)	1,52	0,82

Activités poursuivies	30 juin 11	30 juin 10
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice en millions d'euros)	29,9	17,8
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	19 937 051	19 610 748
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	827 201	662 469
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	20 764 252	20 273 217
Résultat de base par action (euros)	1,50	0,91
Résultat dilué par action (euros)	1,44	0,88

Note n° 22 Dividendes

Au titre de l'exercice 2010, un dividende de 0,75 euro par action, soit un montant de 15 millions d'euros a été décidé par l'Assemblée Générale. Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 19 mai 2011 offrant la possibilité d'opter pour le paiement des dividendes en actions nouvelles et la décision du Directoire du 7 juillet prenant acte du choix des actionnaires de

réinvestir 13 953 960 droits en actions nouvelles, et constatant une augmentation de capital de 10,5 millions d'euros (émission de 294 894 actions nouvelles) sera constatée en juillet 2011 et le Groupe procédera au versement en espèce de 4,5 millions d'euros au titre du dividende.

Note n° 23 Contrats de location

1 - Contrats de location – financement

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs

(En millions d'euros)	30 juin 11	31 déc. 2010
Constructions	0	0

2 - Contrats de location simple en tant que preneur

Échéancier des paiements minimaux

(En millions d'euros)	Total au 30 juin 2011	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> 5 ans
Paiements minimaux	48,2	5,7	15,8	26,7

Les paiements minimaux représentent le montant des loyers immobiliers futurs certains jusqu'à l'échéance des baux avant éventuels renouvellements. Les contrats de baux ne contiennent pas de clause relative à des restrictions d'endettement ou de paiement de dividendes.

Le poste le plus important, d'un montant de 38,7 millions d'euros, concerne les loyers futurs de la nouvelle usine de Mersen Xianda Shanghai (Chine).

La baisse des paiements minimaux par rapport au 31 décembre 2010 (- 5,4 millions d'euros) provient essentiellement du paiement des loyers et d'un effet de conversion.

Note n° 24 Information relative aux parties liées

Mersen est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par Mersen.

La société Mersen fait partie du groupe Mersen qui comprend 98 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 39 pays.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe sont éliminées.

1 - Relations avec les sociétés non-consolidées

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les sociétés non consolidées s'élève à 5,9 millions d'euros sur le premier semestre 2011 (3,5 millions d'euros sur le premier semestre 2010).

Au 30 juin 2011, les *management fees* et les frais administratifs facturés aux sociétés non consolidées par le Groupe (et venant en diminution des frais administratifs centraux) s'élèvent à 0,1 million d'euros (0,3 million d'euros à fin 2010).

Au 30 juin 2011, les créances d'exploitation du Groupe sur les filiales non consolidées s'élèvent 3,4 millions d'euros et les passifs d'exploitation sont de 0,2 million d'euros.

Au 30 juin 2011, les prêts en compte-courant consentis aux sociétés non consolidées par Mersen s'élèvent à 1,3 million d'euros (0,5 million d'euros à fin 2010).

2 - Rémunérations versées aux principaux dirigeants (Directoire y compris le Président du Directoire)

(En millions d'euros)	30 juin 11	30 juin 10
Salaires, bonus, avantages en nature et jetons de présence	0,8	0,7
Charges comptabilisées du régime de retraite sur-complémentaire ^(a)	0,1	0,1
Autres avantages à long terme		0,0
TOTAL	0,9	0,8

(a) Les membres du Directoire bénéficient d'un régime de retraite sur complémentaire défini comme suit : Sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum). L'engagement actuariel a été évalué au 30 juin 2011 à 1,7 million d'euros (1,7 million d'euros au 31 décembre 2010).

Les membres du Directoire ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme.

Le Président du Directoire du Groupe bénéficie, en cas de révocation de son mandat, d'une indemnité forfaitaire au maximum égale à 0,5 fois la rémunération totale brute qui lui aura été versée au titre des trente-six mois précédant la rupture, sous réserve de la réalisation de critères de performance.

Par ailleurs, ont été attribués aux membres du Directoire (y compris Président du Directoire) les « Paiements fondés sur des actions » suivants :

- stock-options : 198 000 options de souscription d'actions ont été attribuées au Directoire en 2007 et en 2009 :

Plan 2007 tranche 1	
Date du Conseil d'Administration	25 juillet 2007
Nombre total d'actions attribuées	75 000
Prix de souscription	57,24
Point de départ d'exercice des options	juillet 2011
Date d'expiration	juillet 2017

Plan 2009 tranche 1	
Date du Conseil d'Administration	22 janvier 2009
Nombre total d'actions attribuées	123 000
Prix de souscription	18,90
Point de départ d'exercice des options	février 2013
Date d'expiration	février 2019

- actions gratuites : voir tableau de l'historique des attributions au Directoire ci-dessous :

Plan 2005 tranche 1	
Date du Conseil d'Administration	30 juin 2005
Nombre total d'actions attribuées	15 300
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 ^{er} juillet 2007
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 ^{er} juillet 2009

Plan 2011 tranche 6	
Date du Directoire	27 mai 2011
Nombre total d'actions attribuées	34 000
Cours de l'action à la date d'attribution	35,34
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	27 mai 2015
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	28 mai 2015

Le plan 2011 est soumis à des conditions de performances.

Aucune action gratuite n'a été attribuée au Directoire sur les plans 2008 et 2009.

Note n° 25 Engagements hors bilan

A - Engagements financiers et passifs

(En millions d'euros)	Juin 11	Déc. 10	Juin 10
Engagements reçus			
Avals et caution	0,0	0,0	0,0
Autres engagement reçus	2,5	2,8	0,5
TOTAL	2,5	2,8	0,5
Engagements donnés			
Dettes et engagements garantis par des sûretés réelles	0,0	0,0	0,0
Garanties de marché	15,4	15,0	20,3
Garantie de paiement sur acquisition	0,0	0,0	0,0
Autres garanties	24,0	24,8	38,1
Autres engagements donnés	8,4	7,5	6,4
TOTAL	47,8	47,3	64,8

Le tableau ci-dessus rassemble les engagements hors bilan du Groupe.

Nature

Le poste le plus important, d'un montant de 24,0 millions d'euros, est celui des autres garanties qui inclut notamment une garantie de 16 millions d'euros couvrant les utilisations quotidiennes maximales des filiales dans le cadre du *cash-pooling* européen.

Maturité

Les engagements hors bilan d'une échéance supérieure à 1 an s'élevaient à 27,2 millions d'euros. Ils incluent la garantie liée au *cash-pooling* européen de 16 millions d'euros qui reste en vigueur tant que les accords de *cash-pooling* existent. Les « garanties de marché » sont généralement inférieures à 1 an, mises à part quelques garanties de marché dont la durée n'excède pas 3 ans.

Contrôle

Dans le cadre de l'organisation du contrôle interne du Groupe, les sociétés du Groupe ne sont pas habilitées à réaliser des opérations pouvant donner lieu à des engagements hors bilan

sans approbation de la Direction Financière du Groupe et, le cas échéant, du Directoire. Certaines sociétés du Groupe ont toutefois la possibilité d'émettre, sans accord préalable et dans le cadre normal de leur activité, des garanties de marché d'un montant inférieur à 150 000 euros et d'une durée inférieure à 2 ans. Ces garanties sont mentionnées dans les documents remplis par les sociétés dans le cadre de la procédure de consolidation des comptes.

À la connaissance de la Société, il n'a pas été omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

B - clause de réserve de propriété

Néant

C - Droit Individuel à la Formation

En France, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation. Celui-ci n'a pas fait l'objet d'une provision, le Groupe ne disposant pas du recul nécessaire pour l'évaluer de manière fiable.

Note n° 26 Événements postérieurs à la clôture

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 19 mai 2011 offrant la possibilité d'opter pour le paiement des dividendes en actions nouvelles et la décision du Directoire du 7 juillet prenant acte du choix des actionnaires de réinvestir 13 953 960 droits en actions nouvelles, le Groupe constatera en juillet 2011 une augmentation de capital de 10,5 millions d'euros (émission de 294 894 actions nouvelles) et procédera au versement en espèce de 4,5 millions d'euros au titre du dividende.

Le Conseil de Surveillance dans sa séance du 24 août 2011 a décidé de mettre fin aux fonctions de Président et membre du Directoire de Monsieur Ernest Totino. Le Conseil a nommé Luc Themelin (qui était déjà membre) nouveau Président du Directoire et complété celui-ci par de nouveaux membres, avec effet immédiat.

Le Directoire comprend désormais également Thomas Baumgartner, directeur administratif et financier, Christophe Bommier, directeur de l'activité hautes températures, Didier Muller, directeur de l'activité applications électriques et Marc Vinet, directeur de l'activité protection électrique.

Les informations relatives aux parties liées de la Note 24-2 (rémunérations versées aux principaux dirigeants) sont applicables jusqu'à la cessation des fonctions de Monsieur Totino. Le Conseil de Surveillance examinera les conséquences des évolutions de l'organisation de la direction du Groupe en termes de rémunérations et autres avantages lors d'une prochaine séance.

Note n° 27 Arrêté des comptes

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe établis à la date du 30 juin 2011 ont été arrêtés par le Directoire dans sa séance du 30 août 2011.

→ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Mersen S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

→ I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

→ II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2011

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit ID

Deloitte & Associés

Catherine Porta
Associée

Joël Assayah
Associé

4



ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 août 2011

Luc Themelin
Président du Directoire

5



Immeuble La Fayette
2, place des Vosges
92400 Courbevoie La Défense 5
France